



EXTRAIT DE DELIBERATION **PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL** **DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES**

N° 11/2025

L'an deux mille vingt cinq
Le Jeudi 03 avril à 18h

OBJET

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la collectivité – Maison de l'Habitat et du Territoire, 1, avenue Dutac - EPINAL (88000), sous la présidence de M. Yannick VILLEMEN

FINANCES

Approbation du
compte financier
unique

M. Jean-Pierre BEGEL est nommé secrétaire de séance.

SONT PRESENTS

AIGLE Alain, ARNOULD Nicole, BAILLY Pierre, BEGEL Jean-Pierre, BERTOCCHI Franck, CHOLEY Bertrand, COLNE Jacques, COTTEREAU Jacques., CREUSILLET Marie-Claire, D'ALGUERRE Sylvie (pouvoir de Dominique THOMAS), DIDELOT Jean-Claude, DIDIERJEAN Emilie, DREVET Frédéric, FOURNIER Michel, FRANCOIS Gilbert, GARCIN Daniel, GEORGE Dominique, HETT Paul, LAURENT Annick, LEMESLE Christophe, LEROY Patrick, MARCOT Véronique (pouvoir de Stéphanie POIRIER), MARTINET Jean-Luc, MICHEL Lucette, MOUGIN Dominique, MUNIERE Jean-Luc, NEXON Gilles, PETIT Jean-Paul, PIERILLAS Patrick, ROBIN Patrice, ROUSSEL Alain, SALVADOR Victorio, TIHAY Jean-Christophe, TOUSSAINT Michel, VAGNER Patrick et VILLEMEN Yannick.

56

SONT EXCUSES

ADAM Christian, AULEN Christian, BALAUD Frédéric, BALDUCCI Dominique, BEDON Julie, BEN OMRANE Adel, BERTRAND Hervé, BŒUF Stéphane, BOGARD Gérard, BOURDON Claude, BOXBERGER Jean-Daniel, BROT Alexia, CASSAGNE Philippe, CHAMPAGNE Patricia, CHANAUX Jean-Paul, CLAUDON Philippe, COMBEAU Jean-Michel, DEL GENINI Elisabeth, DESVERNES Yves, DURUPT Thierry, FATET Pascal, FRESSE Isabelle, GAILLOT Thierry, GENTY Catherine, GRANDVALLET François, GRASSER Jacques, GREMILLET Lydie, GREWIS Vanessa, GUELLAFF Kévin, GUILLAUMEY Jean-Marie, GUPPILLOTTE Jean-Pierre, HATIER Maurice, HUMBERT Didier, HUMBERT Nicolas, JACQUEL Catherine, JACQUOT Michel, JEANDEL-JEANPIERRE, JOURDAIN Benoît, LABAT Antoine, LAPORTE Irène LASSERONT Elisabeth, LAURENT Carole, LEMARQUIS Christine, LOUIS Claude, MARQUAIRE Dominique, MARTIN Eric, MATHEY Myriam, MENNECIER Henri, MERONI Alain, MONCHIERI Marine, MULLER Stéphanie, NARDIN Patrick, PAGEL Nicolas, PARVE Emmanuel, PHILIPPE Jean-Pierre, PIERRE Gabriel, POIRIER Stéphanie (donne pouvoir à Véronique MARCOT), RETOURNARD Philippe, RICHARD Xavier, ROCHE Monique, SAVOY Violette, SIMONIN Stéphane, SMAINE Margot, SOLTYS Philippe, SOURDOT Jacques, SYLVESTRE Jean-Claude, SYLVESTRE Pierre, TANNEUR Céline, THIEBAUT Christine, THIERY Philippe, THIERY François, THOMAS Dominique (donne pouvoir à Sylvie D'ALGUERRE), THOMAS Philippe, VAGNE Daniel et VARIN Gilles.

36

**NOMBRE DE
POUVOIRS**

2

**NOMBRE DE
VOTANTS**

37

**NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMES**

37

RAPPORT DU VICE-PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

ID : 088-200048726-20250403-DELI2025_11-DE



Monsieur le 1^{er} Vice-Président s'exprime comme suit :
Mesdames, Messieurs,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1612-12 relatif à l'adoption du compte financier unique (CFU),

Vu l'instruction budgétaire M 57,

Considérant que le compte financier unique se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Vu l'avis du bureau du PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges du 20 mars 2025,

Il apparaît les résultats suivants :

Résultat de l'exercice	Excédent	Déficit
Fonctionnement	100 797,60 €	
Investissement		51 108,09 €
Solde global	49 689,51 €	

En intégrant les résultats reportés de l'exercice 2023, les résultats globaux se présentent comme suit :

Résultat de l'exercice	Excédent	Déficit
Fonctionnement	544 656,21 €	
Investissement	193 505,37 €	
Solde global	738 161,58 €	

DELIBERATION

Après avoir entendu le rapport du 1^{er} Vice-Président et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, Monsieur le Président n'ayant pas pris part au vote,

APPROUVENT le CFU 2024 qui n'appelle aucune observation, ni réserve de sa part,

DONNENT pouvoir à Monsieur le Président pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Yannick VILLEMEN

